

Plan local d'urbanisme

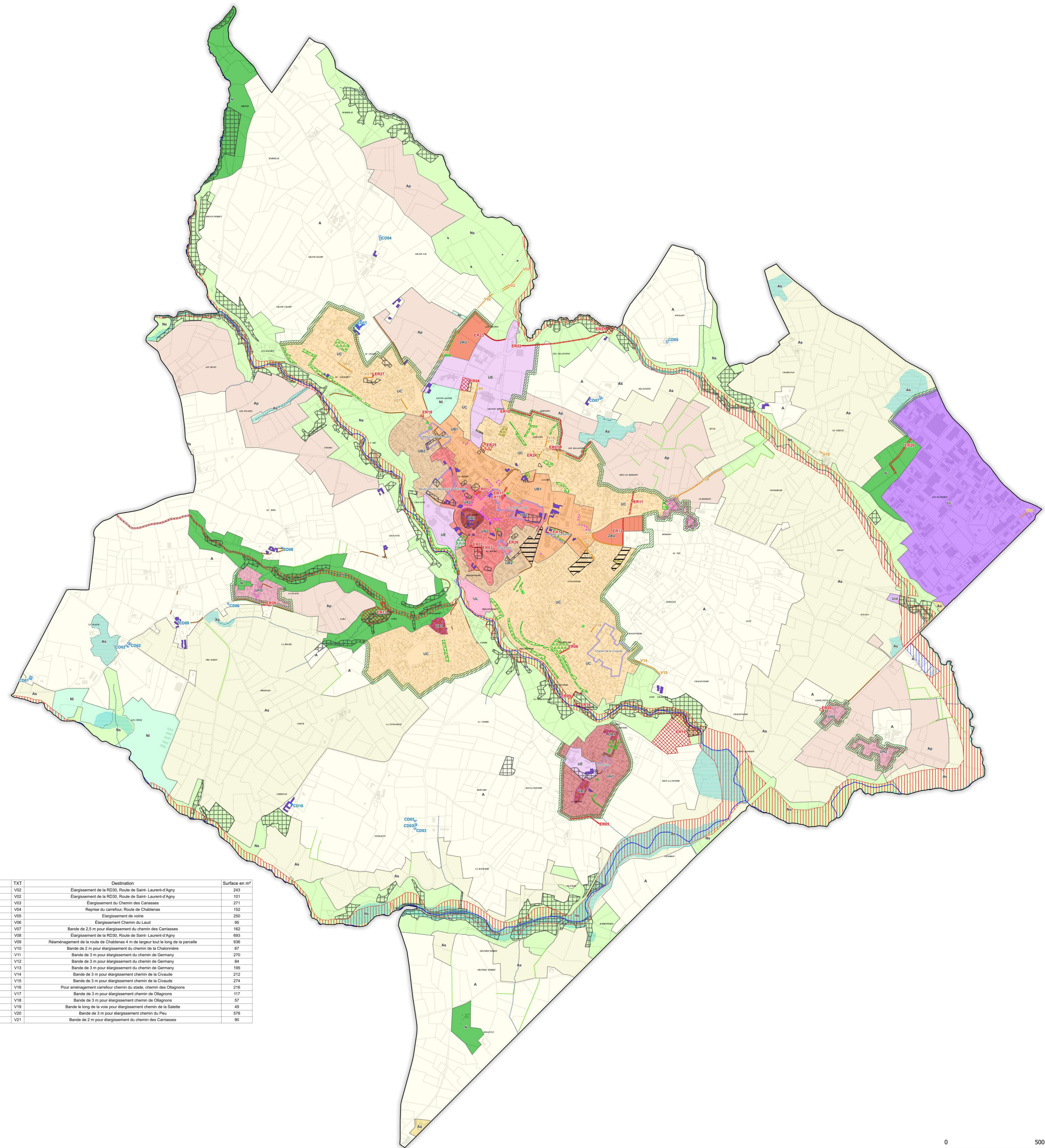
Révision générale prescrite par délibération du Conseil municipal du 16 juin 2021
Plan local d'urbanisme de Mornant approuvé le 21 Mars 2016

Procédures d'évolutions

Mise à jour du PLU approuvée le 22 Mars 2016
Déclaration de projet portant mise en compatibilité du PLU de Mornant pour un projet économique sur le secteur des Platières, menée par la communauté de communes du Pays Mornantais
Modification n°1 du PLU approuvée le 3 Décembre 2018
Prescription par délibération du Conseil Communautaire : 28 Novembre 2017 et 18 Décembre 2018
Déclaration de projet portant mise en compatibilité du PLU approuvée le 4 Février 2019
Approbation de la déclaration de projet par délibération du Conseil Communautaire : 28 Janvier 2020
Approbation de la mise en compatibilité du PLU par délibération du Conseil Municipal de Mornant : 02 Mars 2020
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal de Mornant en date du : 02 Mars 2020



- Zonage**
- ZAU : Zone à urbaniser à long terme
 - A : Zone agricole à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres
 - Aa : Zone agricole (STECA) activités existantes
 - Ap : Zone agricole paysage
 - As : Zone agricole sensible
 - N : Zone naturelle et forestière à protéger
 - Ni : Zone naturelle loisirs
 - Ns : Zone naturelle sensible
 - UA1 : Vieux bourg originel
 - UA2 : Extensions du vieux bourg
 - UB1 : Zone aux abords immédiats du centre village de Mornant
 - UB2 : Zone d'extensions du centre village de Mornant
 - UC : Zone de tissu pavillonnaire
 - UE : Zone urbaine aménagée pour les constructions et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif au lieu dit La Grange Dodieu
 - UH1 : Zone urbaine de hameaux de la Pavrière
 - UH2 : Zone urbaine de hameaux isolés
 - UJ : Zone urbaine équipée à vocation économique, à dominante artisanale ou tertiaire
 - UL1 : Secteur lié à la présence de la déchetterie et de la composterie
 - UL : Secteur lié au camping existant
- Prescriptions**
- Emplacement réservé d'équipements et espaces publics
 - Emplacement réservé de voiries
 - Bâtiment remarquable à préserver au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme
 - Ensemble bâti remarquable à préserver au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme
 - Bâtiment éligible au changement de destination au titre de l'article L.151-4 du Code de l'urbanisme
 - Coeur d'îlot à préserver au titre de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme
 - Espace boisé classé au titre de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme
 - Espace vert à préserver au titre de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme
 - Lisière agricole à préserver au titre de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme
 - Périmètre soumis à des orientations d'aménagement et de programmation
 - Périmètre d'attente de projet d'aménagement global (PAPAG)
 - Zone humide au titre de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme
 - Haie à préserver au titre de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme
 - Linéaire commercial au titre de l'article L.151-16 du Code de l'urbanisme
 - Mur à préserver au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme
 - Arbre à préserver au titre de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme
- Informations**
- Cours d'eau intermittent
 - Cours d'eau permanent
 - Plan de prévention des risques naturels d'inondation (PPRN) du Garon : Zone bleue
 - Plan de prévention des risques naturels d'inondation (PPRN) du Garon : Zone rouge



Le reste de la commune est en Zone blanche du PPRNI du Garon.

Tableau des emplacements réservés

LIBELLE	TXT	Destination	Surface en m²
Emplacement réservé d'équipements et espaces publics	ER01	Création de logements sociaux, services et haison mode doux	690
Emplacement réservé d'équipements et espaces publics	ER02	Création d'un cheminement piétonnier	287
Emplacement réservé d'équipements et espaces publics	ER03	Création d'un parking paysager	750
Emplacement réservé d'équipements et espaces publics	ER04	Équipement public communautaire pour l'enfance et la vie associative	2607
Emplacement réservé d'équipements et espaces publics	ER05	Création d'un cheminement piétonnier et végétalisation de la limite d'urbanisation sur une largeur de 4 mètres	696
Emplacement réservé d'équipements et espaces publics	ER06	Création d'un cheminement piétonnier sur une largeur de 4 mètres	414
Emplacement réservé d'équipements et espaces publics	ER07	Création d'un cheminement piétonnier et végétalisation de la limite d'urbanisation sur une largeur de 4 mètres	1642
Emplacement réservé d'équipements et espaces publics	ER08	Création d'un cheminement piétonnier sur une largeur de 4 mètres	271
Emplacement réservé d'équipements et espaces publics	ER09	Création d'un cheminement piétonnier et végétalisation de la limite d'urbanisation sur une largeur de 4 mètres	307
Emplacement réservé d'équipements et espaces publics	ER10	Création d'un cheminement piétonnier et végétalisation de la limite d'urbanisation sur une largeur de 4 mètres	1171
Emplacement réservé d'équipements et espaces publics	ER11	Création d'un cheminement piétonnier sur une largeur de 4 mètres	702
Emplacement réservé d'équipements et espaces publics	ER12	Création d'un cheminement piétonnier sur une largeur de 4 mètres	609
Emplacement réservé d'équipements et espaces publics	ER13	Prévention de l'équipement	11101
Emplacement réservé d'équipements et espaces publics	ER14	Équipement public communautaire, agrandissement de l'espace culturel Jean Carnet	272
Emplacement réservé d'équipements et espaces publics	ER15	Aménagement d'un espace public	308
Emplacement réservé d'équipements et espaces publics	ER16	Création d'un cheminement piétonnier sur une largeur de 5 mètres le long du Monastère	351
Emplacement réservé d'équipements et espaces publics	ER17	Création d'un cheminement piétonnier sur une largeur de 4 mètres	114
Emplacement réservé d'équipements et espaces publics	ER18	Création d'un espace public	206
Emplacement réservé d'équipements et espaces publics	ER19	Vélorisation du Monastère	30297
Emplacement réservé d'équipements et espaces publics	ER20	Création d'un parking	217
Emplacement réservé d'équipements et espaces publics	ER21	Vélorisation de l'étang	1123
Emplacement réservé d'équipements et espaces publics	ER22	Création d'un cheminement doux	1839
Emplacement réservé d'équipements et espaces publics	ER23	Création d'un cheminement doux	500
Emplacement réservé d'équipements et espaces publics	ER24	Élargissement de voie	86
Emplacement réservé d'équipements et espaces publics	ER25	Aménagement de voirie et équipement scolaire	1940
Emplacement réservé d'équipements et espaces publics	ER26	Création d'un cheminement piétonnier	86
Emplacement réservé d'équipements et espaces publics	ER27	Création de silos de lit	128
Emplacement réservé d'équipements et espaces publics	ER28	Création de silos de lit	297
Emplacement réservé d'équipements et espaces publics	ER29	Création d'un cheminement largeur 8m	1879
Emplacement réservé de voiries	V01	Élargissement de voirie pour aménagement de la rue	190
Emplacement réservé de voiries	V02	Élargissement de la RD30, Route de Saint-Laurent-d'Agny	243

LIBELLE	TXT	Destination	Surface en m²
Emplacement réservé de voiries	V02	Élargissement de la RD30, Route de Saint-Laurent-d'Agny	243
Emplacement réservé de voiries	V03	Élargissement de la RD30, Route de Saint-Laurent-d'Agny	101
Emplacement réservé de voiries	V04	Élargissement du Chemin des Carabasses	271
Emplacement réservé de voiries	V05	Réprise du carrefour, Route de Chablenas	152
Emplacement réservé de voiries	V06	Élargissement de voirie	200
Emplacement réservé de voiries	V07	Élargissement Chemin du Laud	95
Emplacement réservé de voiries	V08	Bande de 2,5 m pour élargissement du chemin des Carabasses	162
Emplacement réservé de voiries	V09	Élargissement de la RD30, Route de Saint-Laurent-d'Agny	693
Emplacement réservé de voiries	V10	Réaménagement de la route de Chablenas 4 m de largeur tout le long de la parcelle	296
Emplacement réservé de voiries	V11	Bande de 2 m pour élargissement du chemin de la Chalotrière	67
Emplacement réservé de voiries	V12	Bande de 3 m pour élargissement du chemin de Germany	270
Emplacement réservé de voiries	V13	Bande de 3 m pour élargissement du chemin de Germany	84
Emplacement réservé de voiries	V14	Bande de 3 m pour élargissement du chemin de la Craude	195
Emplacement réservé de voiries	V15	Bande de 3 m pour élargissement chemin de la Craude	212
Emplacement réservé de voiries	V16	Bande de 3 m pour élargissement chemin de la Craude	274
Emplacement réservé de voiries	V17	Pour aménagement carrefour chemin du stade, chemin des Oligarons	218
Emplacement réservé de voiries	V18	Bande de 3 m pour élargissement chemin de Oligarons	117
Emplacement réservé de voiries	V19	Bande de 3 m pour élargissement chemin de Oligarons	57
Emplacement réservé de voiries	V20	Bande le long de la voie pour élargissement chemin de la Salette	49
Emplacement réservé de voiries	V21	Bande de 3 m pour élargissement chemin du Pez	578
Emplacement réservé de voiries	V22	Bande de 2 m pour élargissement du chemin des Carabasses	90